



Conseil des infirmières et infirmiers (CII)
Conseil multidisciplinaire (CM)
Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
Centre de Recherche

Subventions de recherche clinique de la Fondation du CHU de Québec

Le Conseil des Infirmières et Infirmiers (CII), le Conseil Multidisciplinaire (CM), le Conseil des Médecins, Dentistes et Pharmaciens (CMDP) ainsi que la direction de la recherche clinique, en partenariat avec la Fondation du CHU de Québec, sont fiers de s'associer afin d'offrir des subventions qui permettront de soutenir les activités de recherche de ses membres. Les octrois de recherche s'adressent aux membres du CII, du CM, du CMDP et aux résidents en médecine, médecine dentaire et en pharmacie qui initient ou participent de façon significative à un projet de recherche clinique. Le candidat doit démontrer qu'il peut recevoir du support d'une personne expérimentée en recherche clinique.

Huit subventions d'un montant de **5 000\$** chacune seront attribuées pour l'année 2019-2020. Les récipiendaires des octrois de recherche seront choisis par un comité de sélection. Au moins une subvention par Conseil sera décernée lors du prochain concours. Le projet de recherche ciblé devra être approuvé par le comité d'éthique de la recherche du CHU de Québec-Université Laval avant sa réalisation. Le projet peut être en voie de débiter ou déjà en cours. Ces subventions visent à supporter la recherche clinique chez les cliniciens afin d'encourager les initiatives qui émergent de la réalité des équipes-terrains. La Plateforme de la Recherche Clinique (PRCE) assurera le support nécessaire selon les besoins exprimés (révision méthodologique, soumission éthique, biostatistiques, analyse des résultats, etc.).

Les subventions seront attribuées selon les critères de sélection suivants :

- Le participant doit être un membre du CII, du CM, du CMDP ou être un résident(e) soit en médecine, en médecine dentaire ou en pharmacie. L'implication du demandeur dans le projet de recherche sera évaluée. Les projets multidisciplinaires sont encouragés ;

- Le projet doit être parrainé par un parrain-expert avec une expertise reconnue en recherche au CHU de Québec-Université Laval (qualité de la lettre d'appui);
- Pertinence et retombées concrètes du projet de recherche pour notre CHU de Québec;
- Rigueur de la démarche scientifique (clarté des objectifs et de l'hypothèse ainsi que de la méthodologie);
- Qualité du dossier du candidat : expérience professionnelle pertinente, expérience de recherche, expérience d'enseignement/supervision, formation continue, enseignement, communications orales ou écrites;
- Participation aux différentes activités du CHU de Québec-Université-Laval (comités, colloques, projets) sera considérée;
- Activité en lien avec les missions du CHU de Québec-Université Laval et les besoins de la clientèle et des professionnels.

Conditions particulières :

- Le projet doit être réalisé dans les 24 prochains mois suivant l'octroi de la subvention ;
- Les frais d'inscription pour les congrès provinciaux et nationaux afin de présenter les résultats générés sont autorisés (500\$ maximum);
- Un même projet ne peut recevoir plus d'une subvention (non-renouvelable);
- Les étudiants rattachés à un des sept axes de recherche (endocrinologie et néphrologie, maladies infectieuses et immunitaires, médecine régénératrice, neurosciences, oncologie, reproduction, santé de la mère et de l'enfant et santé des populations et pratiques optimales en santé ne sont pas éligibles);
- Le comité de sélection peut décider qu'une portion des subventions ne sera pas attribuée. Le montant résiduel sera reporté à l'année suivante;
- Les récipiendaires des subventions doivent s'engager à produire un résumé des résultats de leur projet pour publication;
- Les gagnants des subventions devront s'engager à être présents lors de la soirée de remise des bourses, soit le 23 octobre 2019.

Le dossier de mise en candidature doit obligatoirement contenir, dans l'ordre :

- Le formulaire de demande de subvention de recherche complété;
- Une description du projet de recherche (maximum 2 pages (8 ½ x 11), interligne simple, Times New Roman 12 points). Elle devra inclure : une brève description du projet, les objectifs de la recherche, la méthodologie, les retombées cliniques envisagées et le mode de diffusion des résultats.
- Le budget et les références seront présentés en annexe et devront occuper ½ page maximum chacun. Les frais associés aux analyses statistiques ne doivent pas être inclus dans le budget, car ils seront gracieusement fournis par le service de biostatistiques de la plateforme de recherche clinique. On devra y retrouver un échancier du projet et le budget doit présenter les coûts à couvrir (heures de libération clinique pour la recherche, achat de matériel, coûts pour la diffusion des résultats, saisie des données, etc.);
- Un CV abrégé du candidat (2 pages maximum);
- Une lettre d'appui du parrain-expert;
- Si le projet est déjà soumis dans Nagano, le système informatique de gestion et de dépôt de projets de recherche clinique utilisé au CHU de Québec-Université Laval, fournir la preuve de l'approbation par le comité d'éthique ou la preuve du dépôt de la demande d'approbation;
- Si le projet n'a pas déjà été soumis dans Nagano, nous pourrions vous fournir l'assistance nécessaire pour vous guider dans le processus de dépôt et d'approbation.

Faites parvenir votre dossier de candidature à l'attention du comité de sélection au plus tard le **30 septembre 2019, 16 h**. Les récipiendaires seront annoncés le **23 octobre 2019**.

Le formulaire d'inscription relatif à ces subventions ainsi que toute l'information associée sont disponibles sur le site web de la recherche clinique et évaluative du Centre de Recherche du CHU de Québec-Université Laval à l'adresse courriel suivante : <http://www.crchudequebec.ulaval.ca/concours/>

Si vous avez des questions concernant ce concours, veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : rechclinique@crchudequebec.ulaval.ca